

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 30 MAI 2013

DATE DE CONVOCATION : 24 mai 2013

N°2013-05-05

Conseillers en exercice : 68  
Conseillers titulaires et suppléants présents : 63  
Conseillers votants : 57  
Dont pouvoir : 0

AR PREFECTURE

016-241600501-20130530-2013S05N05-DE  
Reçu le 31/05/2013

Pour : 57  
Contre : 0  
Abstention : 0

L'an 2013 et le 30 mai à 18 heures 30, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni, en session au nombre prescrit par la loi, sur la commune de Salles de Barbezieux sous la présidence de M. Jacques CHABOT, Président.

Conformément à l'article 2121-15 du code général des collectivités territoriales, Mme Suzette JARDRY remplit les fonctions de secrétaire de séance.

Etaient présents votants :

**ANGEDUC** : M. LEGER Pascal - **AUBEVILLE** : M. PRISSET Christian - **BAIGNES** : M. JAULIN Pierre, Mme BOUCHER Maryse - **BARBEZIEUX** : M. VIGNERIE René, M. TARDIEUX Gérard, M. GUERN Joël, Mme SIDERATOS Claudine, M. HELDER Gomes, Mme GIRELLI Martine, M. NEMIRI Brahim, M. MICHONNEAU René, M. GAURIEAU Francis, Mme JARDRY Suzette - **BARRET** : M. PROVOST Jean-Jacques, M. RAMEAU Michel - **BECHERESSE** : M. PUAUD Gérard - **BERNEUIL** : Mme IMBERT Pascale - **BLANZAC-PORCHERESSE** : M. SALLE Jean-Philippe, M. VINSONNAUD Jean-Michel - **BOISBRETEAU** : M. TESSONNEAU Pierre - **BRIE SOUS BARBEZIEUX** : M. ELION Jean-Pierre - **BROSSAC** : M. BAUDET Jean-François, M. GOY Jean - **CHALLIGNAC** : M. WAYE Guy - **CHAMPAGNE VIGNY** : M. SAUMON Gérard - **CHANTILLAC** : M. MARRAUD Jean-Luc - **CHILLAC** : Mme GOUFFRANT Marie-Hélène - **CONDEON** : M. BOUTIN Christian - **CRESSAC SAINT GENIS** : M. GALLAIS Denis - **ETRIAC** : M. MASSE Bernard - **GUIMPS** : M. BARUSSAUD Albert - **JURIGNAC** : M. DECELLE Guy, M. JARNAC Didier - **LACHAISE** : M. ROUX Didier - **LADIVILLE** : M. CHABOT Jacques - **LAGARDE SUR LE NE** : M. DESMORTIER Joël - **LAMERAC** : M. GAILLARD Eric - **LE TATRE** : M. DESSE Bernard - **MAINFONDS** : M. BARBOT Jean-Pierre - **MONTCHAUDE** : M. BOBE Pierre, M. GAUNEAU Patrick - **ORIOLES** : Mme LAGARDE Isabelle - **PASSIRAC** : M. de CASTELBAJAC Dominique - **PEREUIL** : M. VERGNION Philippe - **PERIGNAC** : M. MATRAT Christian, Mme CORDAILLAT Françoise - **REIGNAC** : M. BESSON Loïc - **SAINT AULAIS** : M. HUNEAU Patrick - **SAINT BONNET** : M. VEPIERRE Eric - **SAINT FELIX** : Mme AUBRIT Marie-Claire - **SAINT LEGER** : Mme ROCHAIS Anne Marie - **SAINT MEDARD** : Mme BOISSEAU Danièle - **SAINTE SOULINE** : M. GOHIN Christian - **SALLES DE BARBEZIEUX** : M. VARENNE Michel - **TOUVERAC** : M. HUGUES Jacky - **VIGNOLLES** : M. PETIT Georges.

Etaient présents sans droit de vote :

M. TETOIN Gaël, M. ROUSSELLIERE Joseph, Mme GARNEAU Janine, M. CHABOT Jean-Michel, M. CHAUVIN Thierry, M. FAURE Jean-Marie.

Etaient excusés :

M. BAUDET Pierre, M. CHATELLIER Dominique, M. CHAILLE DE NERE Jean, M. DEAU Loïc, M. HADJ BOAZA Abdel, M. GERBIER Jean-Paul, M. DUBROCA Alain, M. PORTRAIT Bernard.

---

**N°5 - Objet : Positionnement du Conseil Communautaire sur l'évolution de l'école de Pérignac**

**Rapporteur** : le Président

Monsieur le Président rappelle les éléments de contexte sur l'avenir de l'école de Pérignac ;

- Le 15 février 2012, M. le DASEN attirait l'attention du Président de la CdC4B sur la situation des effectifs de l'école de Pérignac, rappelait sa correspondance en date du 15

février 2011 et indiquait qu'il souhaitait envisager le retrait d'un poste de professeur des écoles à la rentrée 2012 ;

- Le 19 mars 2012, à la suite d'un entretien avec le Président de la CdC4B, Monsieur le DASEN a accepté de maintenir le poste à l'école de Pérignac et l'a fait entériner par le CDEN du 30 mars sous réserve d'une analyse de la situation d'un travail sur la constitution d'un RPI intégrant Pérignac.
- Le 6 avril 2012, le Conseil municipal de Bécheresse délibérait à l'unanimité contre l'extension du RPI de Champagne Vigny-Bécheresse à la commune de Pérignac ;
- Le 10 avril 2012, le Conseil municipal de Champagne Vigny délibérait à la majorité (7 voix contre, 4 voix pour) contre l'extension du RPI de Champagne Vigny-Bécheresse à la commune de Pérignac ;
- Le 17 avril 2012, le Conseil municipal de Blanzac délibérait à l'unanimité contre la création d'un RPI Blanzac-Pérignac à 4 postes;
- Le 24 avril 2012, le Conseil municipal de Pérignac délibérait à l'unanimité sur l'extension du RPI de Champagne Vigny-Bécheresse à la commune de Pérignac ;
- Le 29 mai 2012, par courrier, Monsieur le DASEN sollicitait le Président de la CdC pour étudier une solution pérenne à l'avenir de l'école de Pérignac.

A la suite de différentes études, sur l'incidence sur les transports et discussions avec les élus locaux, plusieurs hypothèses ont été avancées et étudiées en concertation avec les communes et l'Inspection d'Académie.

- 1<sup>ère</sup> hypothèse : Création d'un RPI « Champagne Vigny, Bécheresse, Pérignac »
- 2<sup>ème</sup> hypothèse : Création d'un RPI « Blanzac, Pérignac » à 5 classes ;
- 3<sup>ème</sup> hypothèse : retrait d'un poste à Pérignac et création d'une classe unique à 5 niveaux ;
- 4<sup>ème</sup> hypothèse : fermeture de l'école de Pérignac et modification de la carte scolaire.

Par courrier en date du 13 février 2013 et sur la base d'éléments chiffrés, M. le DASEN retenait 2 scénarios : Création d'un RPI « Champagne Vigny, Bécheresse, Pérignac » ou Création d'un RPI « Blanzac, Pérignac » à 5 classes, avec une préférence « de dynamique démographique » pour le second.

Les conseils d'école et associations ou représentants des parents d'élèves se sont saisis du débat.

- Le 11 mars 2013, le Conseil municipal de Bécheresse délibérait à l'unanimité contre l'extension du RPI de Champagne Vigny-Bécheresse à la commune de Pérignac ;
- Le 11 mars 2013, le Conseil municipal de Champagne Vigny délibérait à la majorité (6 voix contre, 1 voix pour, 1 abstention) contre l'extension du RPI de Champagne Vigny-Bécheresse à la commune de Pérignac ;
- Le 14 mars 2013, le Conseil municipal de Blanzac délibérait à l'unanimité contre la création d'un RPI Blanzac-Pérignac à 5 postes.

Une réunion de concertation avec les parents d'élèves, les enseignants des 4 écoles et les conseils municipaux des 4 communes, a été organisée à l'initiative du Président de la CdC le 13 mars 2013.

Monsieur le DASEN a reçu MM. le Président de la CdC4B et le Maire de Pérignac le 14 mars 2013.

Le CDEN s'est réuni le 15 mars 2013, et la DASEN par courrier en date du 19 mars informait le Président et le Maire de sa décision de **retrait conditionnel (blocage) d'un poste d'enseignant**

**à Pérignac, et l'ouverture conditionnelle d'un poste d'enseignant à l'école élémentaire de Blanzac.**

Ces mesures doivent intervenir à compter de la rentrée scolaire 2013, et seront prises après un examen attentif des réalités et des spécificités locales.

- Le 02 avril 2013, le Conseil municipal de Pérignac délibérait à l'unanimité pour tout mettre en œuvre pour conserver les 2 classes de cette école.

Au regard de ces éléments,

- dans le respect des engagements pris dans le cadre du transfert de la compétence scolaire respectant les décisions des conseils municipaux,
- en confirmant la volonté de la CdC de ne pas procéder à la fermeture de classes sur le territoire, mais bien de maintenir cette nécessaire proximité,

Le Conseil Communautaire doit se prononcer sur ce dossier et faire part de son avis à Monsieur le DASEN.

**Où cet exposé, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :**

- Se prononce en faveur du maintien des 2 classes sur l'école de Pérignac à la rentrée 2013 ;
- Demande à M. le DASEN de bien vouloir revoir sa position et de ne pas retirer de poste sur cette école ;
- Autorise Monsieur le Président à notifier cette demande à M. le DASEN ;
- Autorise Monsieur le Président à signer tous les documents intervenant en application de la présente délibération.

Certifié exécutoire par le Président

Reçu en Sous-Préfecture le : 31 mai 2013.....

Publié ou notifié le : 03 juin 2013.....

Touvérac, le ...03 juin...2013.....

Pour extrait conforme,

Touvérac, le 31 mai 2013

Jacques CHABOT

Président,

